CRÈVECŒUR-LE-GRAND

Maison de la santé, c'est enfin parti

Cela fait huit ans qu'elle est attendue, huit ans qu'elle va de rebondissement en rebondissement. La construction de la maison de santé démarre ce lundi.

On commence évidemment par le terrassement », se réjouit André Coët, maire de Crèvecœur-le-Grand et de ses 3 552 habitants depuis 2001. Le gros œuvre démarrera dans la foulée. Il laissera apparaître, rue du Stade, un bâtiment cubique d'un peu plus de 600 m², pouvant accueillir six médecins – le dernier est arrivé en janvier –, trois infirmiers, un pédicure-podologue, un dentiste ainsi qu'un bureau pour effectuer des actes de télémédecine et un autre pour les consultations de spécialistes.

La future maison de santé devrait accueillir ses premiers patients en début d'année prochaine. Elle comptera un peu plus de 600 m² rue du Stade.

DOUZE MOIS DE TRAVAUX

« On en profite pour créer des trottoirs sur cette route qui n'en avait pas et pour refaire la chaussée, détaille Patrick Chaumette, directeur général des services. *Douze mois de travaux sont prévus, on va essayer que ce soit moins. »* Parce que l'ouverture de cette maison de santé n'a cessé de s'éloigner au fil d'épiques rebondissements.

« On a démarré la réflexion il y a huit ans », rappelle André Coët. Les vingt villages qui composaient, alors, la Communauté de communes de Crèvecœur-le-Grand s'étaient alarmés du prochain départ en retraite de cinq, voire six, praticiens. *« On avait travaillé avec l'hôpital gériatrique de Crèvecœur sur l'idée que les médecins puissent y être logés pratiquement gratuitement en échange de quelques heures de travail à l'hôpital, mais ça n'avait pas convaincu les praticiens. »*

Après une première année de dialogue, tout restait à faire. *« On s'est réunis à nouveau avec les médecins et ce qui est apparu le plus plausible pour tous, c'était de créer une maison de santé. »*

Crèvecœur possédait 3 000 m² de terrain en sortie de ville, la communauté de communes avait la compétence santé, tout semblait simple. La loi Nôtre est venue tout bouleverser. Elle a dissous la communauté de communes de Crèvecœur, *« et on a été rattachés à la communauté de communes de l'Oise picarde le 1er janvier 2017 »*, détaille l'édile. Le terrain de la future maison de santé est de ce fait devenu propriété de l'Oise picarde, seulement Crèvecœur ne voulait pas appartenir à cette intercommunalité. Elle voulait rejoindre la communauté d'agglomération du Beauvaisis. *« Il nous a fallu attendre un an avant de pouvoir le faire. »* Un an pendant lequel le projet n'a pas avancé. *« Nous n'allons pas financer un terrain sur lequel sera édifiée une maison de santé qui se trouvera demain dans le futur périmètre de l'Agglo »*, avait rétorqué Jacques Cotel, président de l'Oise picarde, lors d'un conseil communautaire en avril 2017. Il avait revendu le terrain à la commune quelques mois plus tard, mais Alain Coët avait déjà décidé d'installer sa maison de santé ailleurs, rue du Stade, dans le centre-ville, sur un terrain de 3 600 m².

> *« On fera des économies ailleurs. Cette maison de santé, c'est une priorité pour nous »*
> **André Coët, maire**

Ça devait être un projet communautaire, c'est devenu un projet municipal. *« La communauté d'agglomération du Beauvaisis n'a pas la compétence santé*, explique André Coët, *mais elle pourra tout de même nous verser un fond de concours. »* Le pari est ambitieux : 1,8 million d'euros sont à rassembler pour y arriver. *« On a demandé des subventions, il ne nous manque pour l'instant que celles de l'Europe »*, poursuit le maire. Tout décompté, il lui restera 30 % de la somme à débourser. *« On fera des économies ailleurs. Cette maison de santé, c'est une priorité pour nous. »*

CARINE DI MATTEO